



www.cercle-montesquieu.fr
tel : 01 84 20 26 60
e-mail : contact@cercle-montesquieu.fr

Communiqué de Presse

Le Prix du Cercle Montesquieu 2021 est décerné à l'ouvrage

***L'intelligence artificielle en procès,
Plaidoyer pour une réglementation internationale et européenne,***
de Yannick Meneceur,
paru aux éditions Bruylant (Larcier group)

Paris – le 9 septembre 2021

Référence en matière d'ouvrages juridiques, le Prix du Cercle Montesquieu récompense, chaque année depuis 1997, les meilleurs ouvrages en droit des affaires ou sur la gestion des fonctions juridiques, qui assistent le directeur juridique dans sa mission.

Sous la direction de **Bénédicte Wautelet**, directrice juridique du Groupe Figaro et vice-présidente du Cercle Montesquieu, le Jury du Prix du Cercle 2021, composé de 12 membres de l'association, a étudié une sélection de 34 ouvrages, tous dignes du plus grand intérêt et de très haute qualité. Le Prix du Cercle 2021 a été organisé grâce au soutien du cabinet Ashurst, cabinet Ami du Cercle.

Le Prix du Cercle a été remis le 8 septembre 2021 par **Matthieu Juglar, avocat au Barreau de Paris, Président de Droit comme un H !**. La remise de ce prix a eu lieu en clôture de la journée des **Débats du Cercle**, événement incontournable pour les professionnels du droit qui contribue à la promotion de la fonction juridique, notamment en entreprise.

Le Prix du Cercle Montesquieu 2021 est décerné à l'ouvrage :

L'intelligence artificielle en procès, Plaidoyer pour une réglementation internationale et européenne,
de Yannick Meneceur, paru aux éditions Bruylant (Larcier group).

Comme le souligne **Bénédicte Wautelet**, « cet ouvrage, à destination des juristes et non juristes, constitue une synthèse très fournie sur l'intelligence artificielle. En permettant d'appréhender les multiples conséquences de l'intelligence artificielle dans notre système juridique et dans notre société, il s'inscrit dans l'actualité de l'intelligence artificielle telle que discutée en ce moment au niveau européen. »

Laure Lavorel, présidente du Cercle Montesquieu, précise : « La lecture de cet ouvrage apporte aux directeurs juridiques une réflexion approfondie sur l'intelligence artificielle en traitant du délicat équilibre entre la préservation légitime des droits fondamentaux et le soutien à l'innovation dans la réglementation à venir. »

Emmanuelle Cabrol, associée Arbitrage chez Ashurst déclare : « Ashurst est très heureux d'être le partenaire privilégié du Prix du Cercle Montesquieu et de soutenir ainsi la place essentielle des fonctions juridiques dans le monde des Affaires. Cet ouvrage soulève des problématiques très actuelles, au cœur des enjeux auquel est confronté le monde du droit. »

A propos du Cercle Montesquieu

Depuis 30 ans, le Cercle Montesquieu réunit des hommes et des femmes, Directeurs Juridiques et Secrétaires Généraux d'entreprises privées ou publiques, d'associations et d'institutions reconnues qui s'engagent pour



www.cercle-montesquieu.fr
tel : 01 84 20 26 60
e-mail : contact@cercle-montesquieu.fr

marier les idées et l'action. Ses principales missions sont de promouvoir la place du Directeur Juridique dans toute sa diversité, de valoriser son rôle de manager et de conseil stratégique, d'offrir un lieu d'échanges, d'accompagner la transformation des métiers et la formation des Directeurs Juridiques, d'innover en participant à l'évolution nécessaire de la profession au regard des changements sociétaux et réglementaires. Il est un interlocuteur de référence sur tous les sujets d'actualité du monde du droit pour les pouvoirs publics.

www.cercle-montesquieu.fr

Contact Presse :

Maylis BAYVET, déléguée générale : m.bayvet@cercle-montesquieu.fr Tel : 06 09 24 88 86